

LIMOGES METROPOLIS

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi vingt-cinq septembre à dix-huit heures le conseil communautaire de Cingres Métropole, légalement convoqué le 2^e septembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Cingres, sous la présidence de Monsieur JEROME PRÉSENT.

Nathalie HEBILLÉ, Conseillère Communautaire, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaloni, prijava:

[illegible]

Abertas asociadas con delegación de poderes:

Ministère accueilli avec obligation de présence :
 Mme Catherine RAUBENHEIM - Secrétaire générale à M. Guillaume DUBREIN
 Mme Sarah GENTIL - donneuse présente à M. Rémy BERGOU
 M. Pascal THIESSOT - donneuse présente à M. Denis VIGOU
 Mme Jean VIGOU - donneuse présente à M. Denis VIGOU
 Mme Marie-Claude BOUDIN - donneuse présente à M. Gilles CHADSAÏN
 Mme Hélène THIESSOT - donneuse présente à Mme Marie-LAURE
 M. Vincent BERGOU - donneuse présente à M. Jean-Louis BERNARD
 M. Jérôme ELIOT - donneuse présente à M. Jean-Louis BERNARD
 M. Jamal NATANI - donneuse présente à Mme Marie-Lou TAYLOR
 Mme Stéphanie ZATTEL - donneuse présente à M. Philippe JONCOT

Abstract.

Mme Julie LINFANT, M. Alexandre ROBERTEAU, M. Francis DUBOIS, Mme Monique DEJOL, Mme Nadine NAJIB

L'ORDRE DU JOUR EST:

Modification n°8 du Plan local d'urbanisme d'Aurillac - Avis conforme de l'autorité
environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à
évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

**Modification n°8 du Plan local d'urbanisme d'Aureil –
Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à
la décision de ne pas soumettre la procédure à
évaluation environnementale mais à un examen au cas
par cas ad hoc**

Délibération du 25 septembre 2025



TÉLÉCHARGER